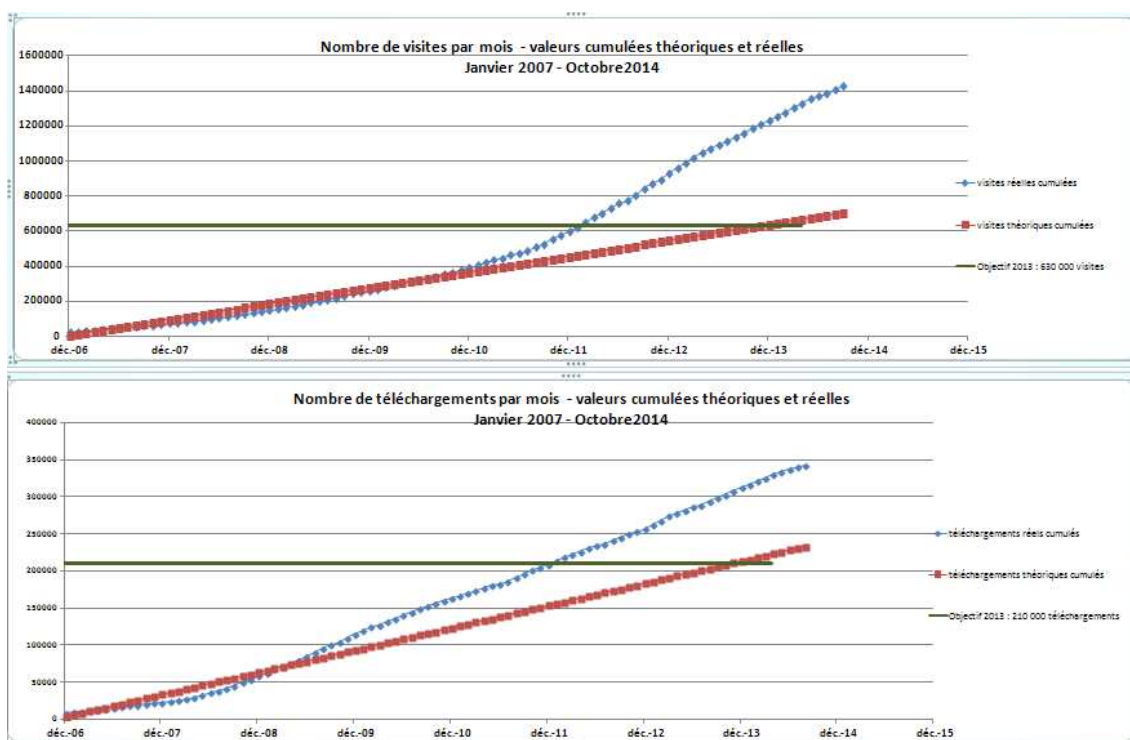


Sécurisation de l'hébergement et de la maintenance du plateau collaboratif d'échange (PCE) du plan Loire III

Depuis 2008, l'Etablissement assure la mise en place du plateau collaboratif d'échange Intranet/Internet du plan Loire, www.plan-loire.fr, en application de la délibération de février 2008, et avec le soutien financier de l'Europe (FEDER à hauteur de 50%), de l'Agence de l'eau et de l'Etat. Le développement de cet outil, dédié à la collaboration entre acteurs ainsi qu'au partage d'information et de ressources au sein du plan Loire, est intervenu également en réponse aux objectifs d'ouverture et de transparence.

A titre d'information sur la présentation et les résultats de ce projet, sont produits :

- les graphiques ci-dessous illustrant la progression du nombre cumulé de visites et de téléchargements sur le PCE (on notera le dépassement dès mars 2012 des objectifs en termes de visites et de téléchargements),
- une note de synthèse de juin 2014 sur l'évolution du PCE jointe en annexe



Le marché « mise en place du plateau collaboratif d'échange Intranet/Internet du plan Loire grandeur nature 2007-2013 », lancé en 2009, arrive à échéance le 22 décembre 2014, après prolongation d'un an de la durée initiale (par voie d'avenant), « *pour permettre la poursuite de cette action, tout en intégrant l'hypothèse d'une année 2014 « de transition » pour ce qui concerne les contractualisation/programmation à l'horizon 2020* » (cf. délibération du Comité syndical du 4 octobre 2013).

Ce marché, constitué de deux lots, permet l'hébergement, le développement d'évolutions et la maintenance technique d'une part, et une assistance éditoriale et de communication d'autre part.

Dans l'attente de décisions sur les éventuelles suites du projet PCE dans le cadre du plan Loire IV et afin de ne pas interrompre le service, il est proposé de recourir à une prestation *a minima*, permettant d'assurer l'hébergement du site, la pérennité des noms de domaine et une maintenance corrective de sécurité. Cette prestation aurait une durée de 6 mois, renouvelable une fois. Il est envisagé que, dans la continuité des années précédentes, l'administration du PCE soit assurée par un agent de l'EP Loire.

Cette prestation serait confiée à un prestataire sélectionné après consultation commerciale. Il est estimé, pour la réalisation de cette action sur un an, un montant n'excédant pas 5 500 € TTC.

Pour cette prestation comme pour le temps d'agent dédié, il est prévu de solliciter une subvention de l'Europe (FEDER) dans le cadre du plan Loire

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.

Plateau Collaboratif d'Echange (PCE) du plan Loire

Un dispositif numérique au service prioritairement des acteurs du plan Loire, de leurs projets et de leurs réalisations.

Note de synthèse juin 2014

SOMMAIRE

1. Contexte et enjeux	3
2. Un dispositif numérique d'information et de collaboration au service du plan loire grandeur nature 2007- 2013	3
3. Un réseau d'acteurs	5
4. Un portail d'information et d'actualité sur tout le dispositif du plan Loire	5
5. Des espaces de travail spécifiques avec des objectifs variés	6
<i>A. L'animation du plan Loire</i>	6
<i>B. Les espaces projet</i>	6
<i>C. La comitologie</i>	7
<i>D. Information et communication</i>	7
<i>E. Collaboration et partage</i>	7
6. La mémoire du plan Loire III	8
7. Outils transversaux	8
8. Bilans	9

1. Contexte et enjeux

Les discussions sur la proposition de PCE sont lancées en 2006. En juillet 2007, le comité syndical de l'EP Loire le prévoit explicitement, parmi les missions nouvelles : *“Participation et appui à l'échelle du bassin d'initiatives de mobilisation de données avec la mise en place d'un plateau collaboratif par l'Etablissement”*.

Le principe du PCE est inscrit dans le document cadre stratégique, dans le contrat de projets interrégional Loire (CPIER) et dans le Programme opérationnel (PO) plurirégional Loire.

Le PCE, sous sa forme actuelle, a été mis en ligne début juillet 2009. Il fait suite, sur l'adresse www.plan-loire.fr, au site sous forme de forum qui avait été mis en place pour la concertation 2007-2013. La structure et les fonctionnalités du PCE ont été définies à l'aide d'une prestation de “définition” qui s'est déroulée au 1^{er} semestre 2008 à partir d'une concertation avec l'ensemble des acteurs intéressés. Une note de cadrage, puis un cahier des clauses techniques particulières ont été validés par le comité de suivi ainsi que l'ensemble des livrables.

Cette note de cadrage, disponible dans son intégralité sur www.plan-loire.fr/PCE, posait ainsi les finalités du PCE :

- Le recensement des connaissances – informations – données relatives au plan Loire grandeur nature et aux actions menées.
- La valorisation de ces connaissances – informations – données.
- La diffusion de ces connaissances – informations – données à destination d'une part des acteurs du plan Loire grandeur nature, et d'autre part du grand public.
- La mise en relation dans le cadre d'un espace de travail commun à l'ensemble des acteurs impliqués dans le plan Loire grandeur nature.

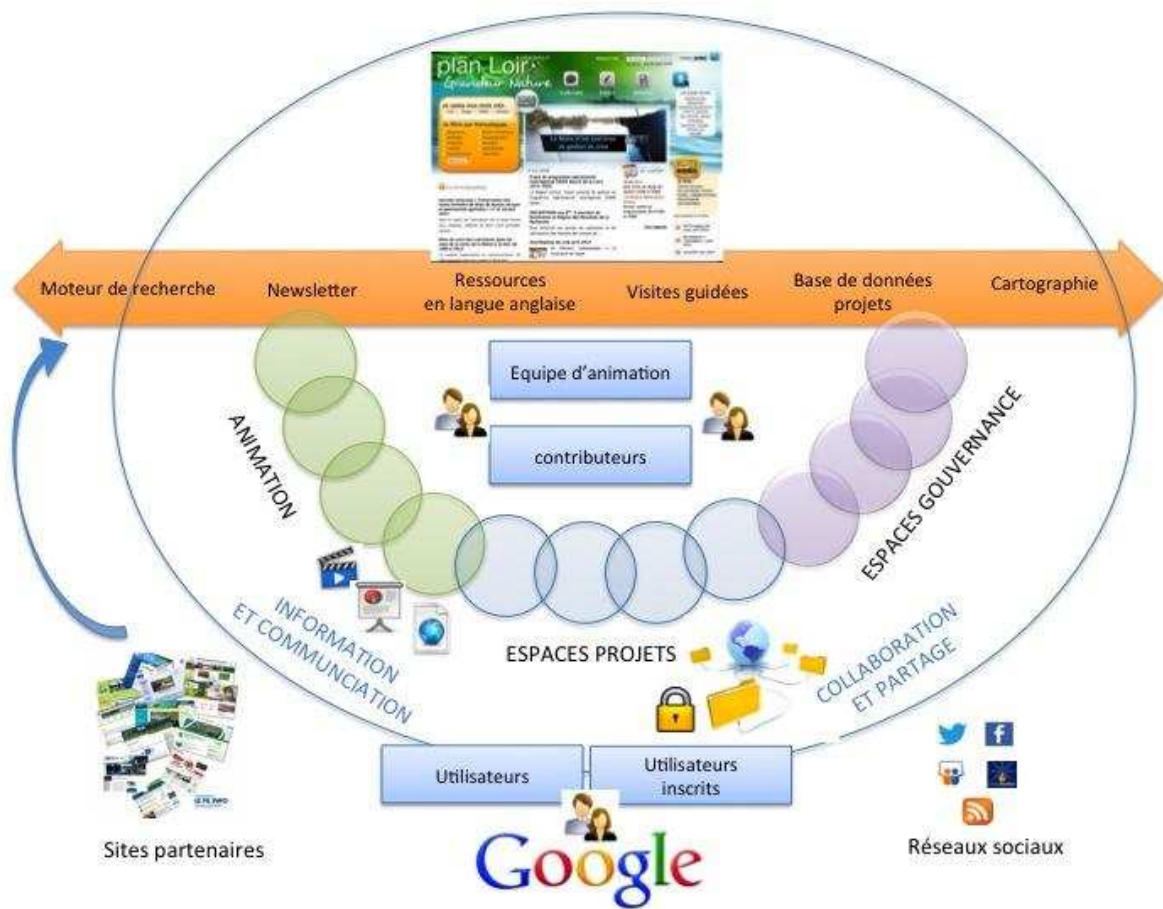
2. Un dispositif numérique d'information et de collaboration au service du plan Loire grandeur nature 2007-2013

Le PCE, aujourd'hui, est bien plus qu'un simple site internet, **c'est un dispositif, organisé et structuré, constitué d'outils de travail numériques, de compétences (les contributeurs) et de données/informations.**

Il est constitué notamment :

- d'un **portail internet structuré** www.plan-loire.fr et de plusieurs sites projets externes
- d'un système de connaissance porté par un moteur transversal qui indexe les centaines de pages et fichiers du portail et plus de 30 sites ou bases de données externes partenaires
- d'une base de données consultable en ligne comprenant les informations sur déjà plus de 320 projets soutenus par le plan Loire (<http://projets.plan-loire.fr/>)

- de centaines de cartes présentant les données et résultats des actions
- d'espaces collaboratifs de travail à accès réservé aux parties prenantes (ex : échanges entre la maîtrise d'ouvrages, des collectivités et un prestataire dans le cadre de l'initiative PCA)
- d'une lettre d'information, de fils Twitter et d'une chaîne Dailymotion
- d'un réseau d'utilisateurs parmi lesquels des contributeurs
- d'un dispositif d'activation et de soutien proposé par l'Établissement public Loire



3. Un réseau d'acteurs

Le plateau collaboratif d'échange est un dispositif **au service de tous les acteurs du plan Loire** qu'ils soient contributeurs, utilisateurs inscrits ou visiteurs.

La diversité des contenus et des activités est représentative de la diversité des profils, des objectifs et des besoins :

- personnes impliquées plus ou moins directement dans le plan Loire : grand public français et européen, partenaires institutionnels, cofinanceurs, porteurs de projets, etc.
- Profils et fonctions variés : élus, gestionnaires, associations, chercheurs, entrepreneurs,...
- Rôles divers dans le dispositif du PCE : visiteurs, membres de groupes de travail, contributeurs issus de domaines et d'organisations très diverses, animateurs de plateforme.

L'activation de ce réseau d'acteurs au sein d'un même dispositif de gestion et de diffusion d'information provoque la mise en perspectives des différents projets et fait émerger de nouvelles dynamiques d'échange. Ainsi, par exemple, les projets menés sur les études de Vals sont portés par deux maîtrises d'ouvrage différentes (EP Loire et DREAL) et documentés et suivis sur trois espaces distincts du PCE. Les différents contributeurs bénéficient de l'expérience des autres et s'enrichissent mutuellement. Le développement d'interactions et de passerelles entre les contenus donne une dimension plus globale aux projets et travaux de chacun qui en sont d'autant plus valorisés.

4. Un portail d'information et d'actualité sur tout le dispositif du plan Loire

Pour assurer la transversalité au-delà de sa vocation plurielle, la page d'accueil du PCE propose à tous les utilisateurs des **espaces communs alimentés automatiquement d'après les contenus déposés sur les pages par les différents contributeurs**. L'accès au contenu se fait alors soit directement par les plates-formes, soit via des outils transversaux qui seront évoqués plus loin.

Ces espaces communs et la possibilité d'accès par plate-forme et outils transversaux, **étaient des éléments convenus dès le début du projet**. L'organisation éditoriale a quant à elle évolué afin de permettre une meilleure dynamique dès la page d'accueil et une mise à jour plus régulière : mise en avant de contenus, automatisation de la publication d'actualités, documents poussés sur la page d'accueil.

La page d'accueil reste aujourd'hui la page la plus vue du site. Elle constitue à elle seule 11% des visites et est donc un point d'entrée essentiel pour les visiteurs.

5. Des espaces de travail spécifiques avec des objectifs variés

A partir de cette page d'accueil, plan-loire.fr propose des contenus (informations, documents, médias) et de nombreux espaces de travail autonomes relatifs à :

- l'animation du plan Loire et des plates-formes,
- les "projets",
- la "comitologie".

Différents outils éditoriaux sont disponibles selon les besoins de ces différents espaces et les demandes de leurs animateurs et responsables pour permettre une information et une communication efficaces ou faciliter la collaboration et le partage entre membres des groupes.

A. L'animation du plan Loire

Les 6 plates-formes "prévention des inondations", "ouvrages domaniaux et sécurité", "eau, espaces, espèces", "patrimoine", "recherche, données, information", "estuaire" disposent d'espaces dédiés pour communiquer et diffuser de l'information à destination de différents publics, dans le cadre de leur animation :

- actualités
- présentation de la plate-forme
- réunions de travail
- projets en cours
- restitution et valorisation de projets
- etc.

Les animateurs de plates-formes sont responsables des contenus publiés dans les espaces identifiés et sont autonomes dans la gestion et les modalités de publication.

Il existe donc de ce fait des disparités de volumétrie et de dynamiques entre les différents espaces.

B. Les espaces projet

Le PCE permet aux porteurs des différents projets de communiquer, partager des informations et contenus et travailler avec des membres sur des espaces dédiés spécifiques de façon publique ou privée.

Comme pour les pages dédiées aux plates-formes, les contributeurs de ces pages sont autonomes en matière éditoriale et d'usage. Certains projets ont d'ailleurs fait l'objet de développements de sites web spécifiques en sous domaines pour permettre une communication plus ciblée et un suivi plus efficace tout en bénéficiant du support, de la visibilité et de la transversalité du portail www.plan-loire.fr : formation-inondation, diagnostic-entreprises, info-sed, transport-solide-univtours.

Les usages de ces sites et espaces dédiés aux projets sont là encore très variables d'un projet à l'autre : développements de cartographies dynamiques de restitution des projets (ex : Etude 3P Allier), annonces et comptes rendus d'événements (ex: rendez-vous chercheurs gestionnaires), vulgarisation (ex: livrets RDI, recueil d'expérience 3E), relais d'information (ex: mission estuaire).

Certains de ces espaces projets proposent en outre un accès réservé pour les parties prenantes des projets afin de diffuser et de partager de l'information et des documents de façon confidentielle (réunions de concertation des comités de suivi des études de vals).

C. La comitologie

Une autre vocation essentielle du PCE est d'outiller la gouvernance du plan Loire, en complément de PRESAGE.

Un espace dédié fournit aux porteurs de projets l'information essentielle les concernant : dates, documents de références, procédures, contacts, etc.

Au delà, des espaces privés permettent aux membres du Comité de gestion, du Conseil scientifique et de la Conférence des acteurs de centraliser l'organisation des événements, les documents, les comptes-rendus de réunions, réglementation, évaluation, etc.

L'utilisation de ces espaces a permis de réduire de façon significative les échanges par courrier et par e-mail et la dispersion de l'information, le PCE permettant d'accompagner les services publics des collectivités et de l'Etat dans leur transformation des usages vers le numérique.

D. Information et communication

Le PCE est un puissant dispositif de communication et de diffusion de l'information. Pour cela, il s'appuie sur des solutions variées et adaptées aux différents besoins et cibles que les contributeurs peuvent mettre en place de façon autonome en fonction de leurs objectifs : diffusion et mise en ligne de supports, présentations consultables en ligne et téléchargeables, annonces, relais et suivi des événements, photothèques, cartographies dynamiques pour présenter les projets et travaux en cours, réseaux sociaux grand public, fil Twitter à destination des médias, des chercheurs ou des collectivités, chaîne vidéo pour diffuser les messages, relayer les événements, présenter les projets, etc.

E. Collaboration et partage

Outil d'information et de communication, le PCE fournit par ailleurs sur le même dispositif tous les éléments utiles pour développer le travail et les échanges entre les acteurs du plan Loire et les différents publics : maîtrise d'ouvrage, prestataires, collectivités, services de l'Etat, associations, entreprises, etc.

La possibilité de créer des espaces privés pour déposer et partager des fichiers et de l'information à destination de cibles spécifiques est une des fonctions essentielles du PCE.

Les types d'usages de ces espaces sont très variés. Certains espaces privés proposent essentiellement la transmission de documents à destination de publics spécifiques comme le comité de gestion, les services instructeurs, etc. ; d'autres comme l'espace « initiative PCA collectivités » proposent des espaces d'échanges où les différents membres (maîtrise d'ouvrage, prestataires, collectivités) peuvent télécharger mais aussi déposer leurs documents pour les mettre à disposition du groupe ; certains enfin (Réseau d'Observation de la Biodiversité de la Loire et ses Affluents, appui PCS, contributeurs du PCE, etc.) mettent en place de véritables petits intranets à destination d'un groupe réduit de membres dans lesquels ils publient de l'information, des médias, des actualités...

6. La mémoire du plan Loire III

Depuis sa mise en ligne en 2009 le plateau collaboratif a capitalisé 1700 pages web et 8000 documents qui constituent aujourd'hui la mémoire du plan Loire III.

Toutes les restitutions des réunions des plates-formes (réunions de travail, séminaires, journées techniques,...) y sont archivées et consultables, ainsi que les discussions et concertations. La documentation, les informations techniques et surtout les résultats, rapports et publications de nombreux projets y sont diffusées et archivées, présentées sous différentes formes (pages détaillées, fiches projets –plus de 300 renseignées mi-2014- dans la base de données, cartographies interactives, etc.) adaptées aux différentes cibles concernées : chercheurs, gestionnaires, partenaires, animateurs de projets, grand public, etc.

On y retrouve aussi, **centralisés sur le PCE**, la plupart des outils de communication et de vulgarisation, par ailleurs diffusés sur d'autres sites distincts : plaquettes, flyers, magazines, présentations, etc. Les 298 vidéos diffusées sur la chaîne dailymotion du plan Loire proposent des témoignages, interventions, conférences, clips didactiques et d'information publiés pendant ces cinq années d'animation du dispositif. Enfin les 310 actualités archivées, l'agenda du PCE, le fil Twitter et les 9 newsletters permettent de conserver la trace et de suivre la chronologie des actions menées par les différentes plates-formes, acteurs et partenaires.

Le PCE est aujourd'hui l'outil de capitalisation et d'archivage de toute l'activité du plan Loire III.

7. Outils transversaux

Des outils transversaux donnent toute sa dimension collaborative au plateau en permettant de mutualiser et rassembler des informations et contenus provenant de différents espaces et publiés par différents contributeurs, acteurs spécialisés du plan Loire.

Parmi ces outils, **le moteur de recherche** offre un accès à l'ensemble des outils, fichiers, et médias disponibles sur les différents espaces mais aussi sur une trentaine de sites partenaires qui ont rendu leurs contenus indexables. Proposant une interface à facettes et des filtres thématiques, l'outil permet en outre aux utilisateurs inscrits d'accéder aux ressources des

espaces spécifiques pour lesquels ils sont autorisés et de mémoriser et stocker leurs recherches.

Un catalogue de données géographiques est également disponible sur le PCE ainsi que de nombreuses cartes. Pour permettre un accès global et transversal à ces ressources une **cartothèque** du bassin de la Loire structurée par départements a été mise en ligne en 2014 et présente des cartes dynamiques autour des actions et des projets.

De même pour renforcer la lisibilité et l'accès aux projets soutenus par le plan Loire une **base de données** des projets renseignée et maintenue par les animateurs de plates-formes a été développée et intégrée au PCE. Elle comporte déjà plus de 300 fiches projets détaillées.

Des « **visites guidées** », accès balisés par domaines d'intérêt comme « porteur de projet », « écolier, collégien et lycéen », « entreprise », « association » ou par **langue** (recensement des ressources en anglais disponibles sur le PCE) proposent par ailleurs des lectures transversales sur un ensemble de contenus répartis sur différents espaces. Ceci afin de permettre à certaines populations d'utilisateurs de mieux retrouver les ressources qui les intéressent.

Enfin, une **newsletter** bimestrielle, co-rédigée par l'ensemble des contributeurs, diffuse à plus de 8000 destinataires les principales informations et actions du PCE.

8. Bilans

A) Un bilan financier conforme

La délibération n°08-08 du 14 février 2008 du Comité Syndical de l'Etablissement public Loire autorisait l'engagement de crédits pour un coût total n'excédant pas 1 000 000 € TTC pour la mise en place – sur la période 2008-2013- du plateau collaboratif d'échange intranet/internet du plan Loire grandeur nature.

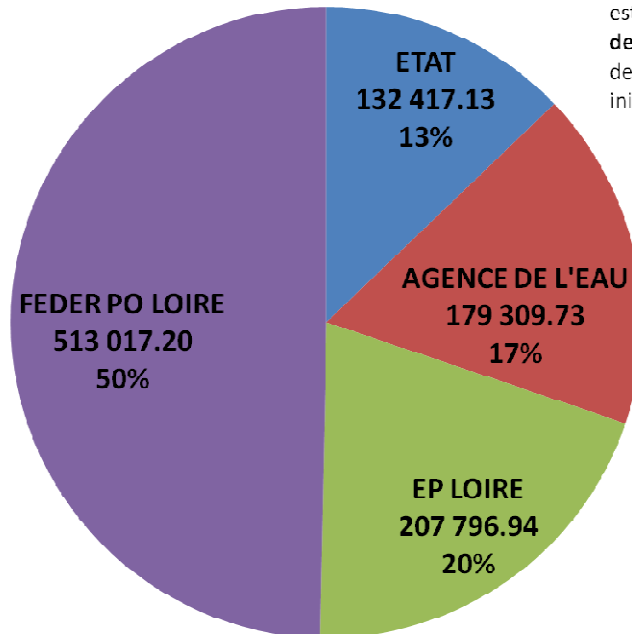
Le projet a débuté en décembre 2007 (notification du marché « préparation à la mise en place du plateau collaboratif d'échange [...] ») et s'achèvera en décembre 2014 soit une durée total de 7 ans. Le marché de mise en place a été prolongé d'un an par avenant (délibération n°13-127-CS du 4 octobre 2013).

Sur cette période, plus longue que celle prévue initialement, le coût total prévisionnel du projet est de 1 032 540,99 €, susceptible d'être légèrement revu à la baisse selon la réalisation de 2014.

Ce montant comprend l'initialisation du projet (assistance technique en 2008, conception et mise en ligne du site en 2009), les prestations annuelles et 0,3 ETP à l'EP Loire.

Le projet a été cofinancé à 50% par le FEDER, 13% par l'Etat (DRRT), 17% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 20% par l'EP Loire.

Financement du plateau collaboratif d'échange du plan Loire de 2007 à 2014



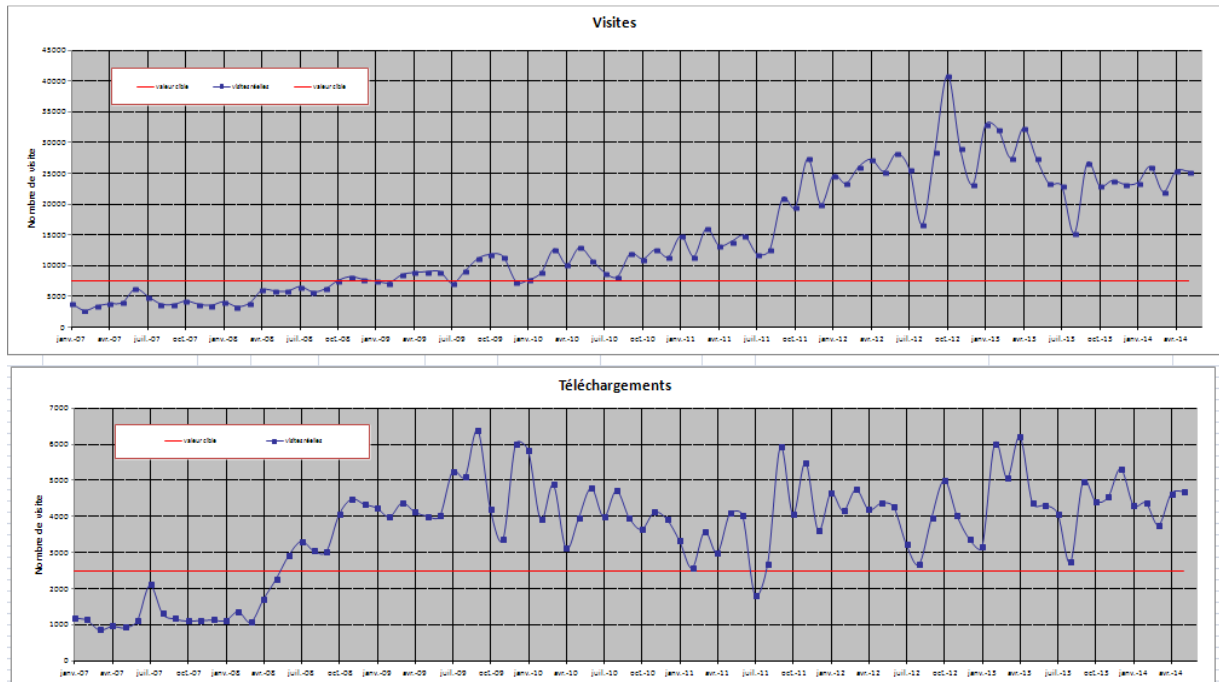
Total prévisionnel (l'année 2014 est en cours de réalisation)
de 2007 à 2014 (8 années dont 3 de préparation et mise en place initiale et 5 de mise en oeuvre) :
1 032 540,99€

B) Des objectifs dépassés

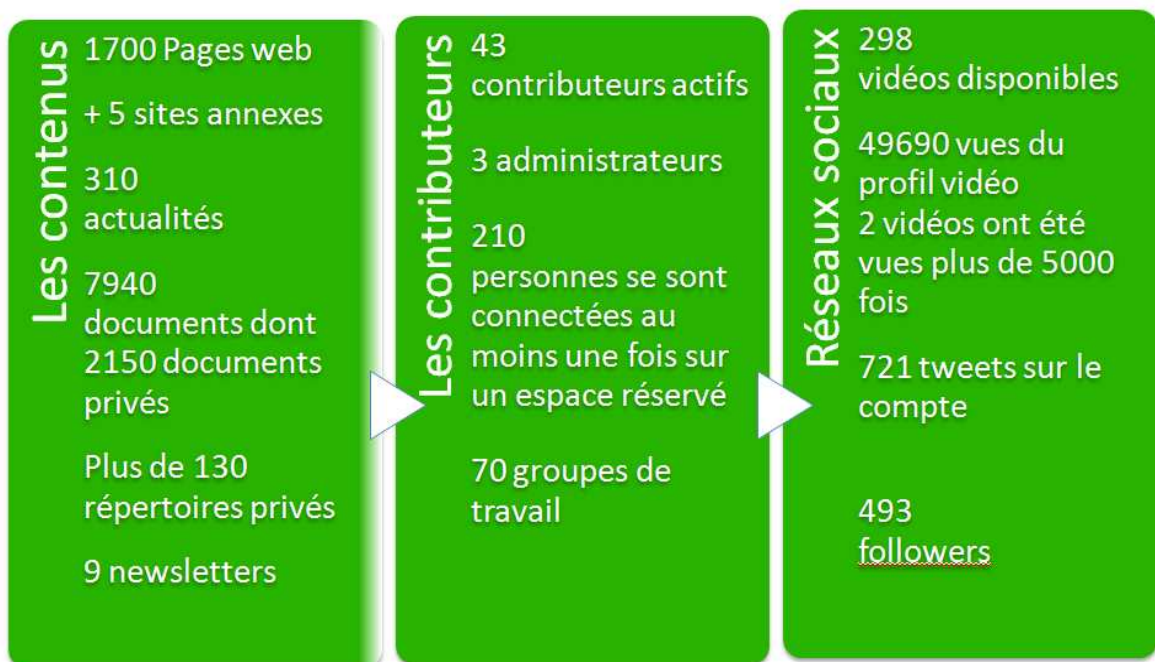
Les objectifs initiaux du plateau collaboratif d'échange, définis en 2008, étaient ambitieux. Il s'agissait de placer au centre de l'activité des différents acteurs et de leurs projets, un outil de travail fédérateur, d'insuffler une dynamique d'échanges et de dynamiser la communication et l'information.

Le plateau collaboratif d'échange est bien devenu aujourd'hui un outil central du plan Loire. Cet outil multi fonctions permet à la fois de répondre aux besoins spécifiques des différents intervenants tout en favorisant la mutualisation et la transversalité afin de « *recenser les connaissances et données, les valoriser, et les diffuser largement à destination des professionnels et du grand public* »

Plus de 1 500 pages web d'information, de médias et de documents sont désormais accessibles sur internet et les réseaux sociaux et rendent compte et informent les professionnels, chercheurs, internautes sur le plan Loire et les différents projets qu'il soutient. **Les objectifs initiaux en matière de fréquentation définis par le PO ont été atteints dès mars 2012**, le seuil de 1 million de visites sur le PCE dépassé en avril 2013, et les métriques en juin 2014 sont à plus de 1 300 000 visites et 320 000 téléchargements cumulés.



Visites et téléchargements mensuels sur le PCE de 2007 à 2014



Chiffres en date de juin 2014.

Le PCE propose en outre un accès en ligne à près de 350 fiches projets détaillées, des centaines de cartes thématiques dont certaines interactives, des plaquettes, flyers et

documents de vulgarisation, tous les comptes rendus d'événements et les présentations diffusées lors des réunions du dispositif ainsi que les actualités et informations essentielles aux chercheurs, élus et porteurs de projets.

Plus de 50 contributeurs formés et autonomes, d'organisations et de plates-formes différentes publient et travaillent régulièrement sur le PCE et environ 70 groupes de travail sont ouverts pour accompagner et soutenir l'activité des différents acteurs et parties prenantes du plan Loire. Il existe incontestablement aujourd'hui une véritable culture de la communication numérique et de la collaboration acquise durant les 7 années de consolidation et d'évolution du PCE. Il existe encore des marges de progression en particulier sur le développement des transversalités, la mutualisation des informations mais la dynamique est durablement lancée et l'on peut assister régulièrement à des transmissions de bonnes pratiques entre contributeurs.